

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 18 MAI 2015

- n° 163 de M. Daniel Gander (UDC) et de 6 cosignataires demandant au Conseil communal d'étudier le stationnement, les taxes de parage et les vignettes en ville de Fribourg

M. Daniel Gander (UDC) résume le postulat ci-après:

"Introduction"

*Les mesures d'accompagnement du pont de la Poya ont conduit les autorités communales à supprimer de manière drastique de nombreuses places de stationnement dans plusieurs secteurs de la ville. Pour remédier à ceci, nos autorités n'ont trouvé d'autres moyens que d'augmenter significativement la taxe de parage et, par la même occasion, la diminution de la durée du stationnement. Il en résulte ainsi une baisse notable de la fréquentation des parkings communaux.*

Situation

*Malgré ceci, le Service de la mobilité poursuit l'implantation de parcimètres dans toutes les zones encore accessibles gratuitement ou signalées temporairement, ce qui aggrave encore l'accessibilité à toutes personnes désirant ou devant rejoindre le centre-ville pour leurs activités professionnelles et autres.*

*Souvent éloignés, les parkings de la périphérie occasionnent, pour les utilisateurs, des coûts supplémentaires et une perte de temps parfois considérable due aux retards des transports publics, en faveur desquels rien n'est entrepris pour leur faciliter l'accès en ville.*

Conséquences

*Cette politique trop restrictive inquiète fortement les commerçants, les hôteliers et restaurateurs qui voient leur clientèle diminuer régulièrement. Qui plus est, leurs chiffres d'affaires sont en baisse. Cet état de fait entraîne un risque évident de fermeture de commerces ou de délocalisation de ceux-ci.*

*Qui plus est, en raison de la politique que vous, responsables communaux, menez actuellement, il est remarqué qu'un grand nombre de places de stationnement, dans tous les secteurs de la ville, ne sont plus occupées durant la journée. Il faudra là encore tirer les conséquences de vos restrictions draconiennes.*

*En adoptant des mesures moins restrictives en matière de stationnement, vous soutiendrez une place commerciale forte et également une accessibilité plus aisée du centre-ville à tout un chacun.*

*Relevons ici que les grandes villes de la Broye vaudoise et fribourgeoise, afin d'améliorer l'accessibilité à leur centre-ville aux clients et aux visiteurs, jouent sur la durée du stationnement ou en délivrant des autorisations temporaires. Elles ont compris le message! Mais, à Fribourg, malgré le mécontentement grandissant de la population, vous faites exactement le contraire.*

### Solution

*Dans le but de trouver une solution raisonnable envers les utilisateurs de parkings, l'UDC Fribourg-Ville propose:*

1. *Que les commerçants, hôteliers et restaurateurs puissent disposer d'une 'vignette temporaire' autorisant leur clientèle à stationner au moins deux heures (entre 12.00 et 14.00 heures), ceci chaque jour hebdomadaire.*
2. *Que les organisateurs de manifestations culturelles et sportives puissent disposer également d'une même 'vignette'. Cette solution permettrait aux adeptes de stationner les jours ouvrables et les samedis sur les sites limités où se déroulent des rencontres.*
3. *Qu'une même 'vignette' soit mise à disposition, chaque samedi après-midi, des clients et autres utilisateurs des parkings sis dans le secteur de la piscine de la Motta."*